



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 21 mai 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Unique (Formation plénière) de l'EPA-VNF du 21 mai 2015

Force Ouvrière était représentée par Dominique SCHIRMER (DT Nord-Est), Sébastien BEUDAERT (DT Nord/Pas-de-Calais), Bertrand MAURER (DT Strasbourg).

Le Comité Technique Unique (formation plénière) est présidé par le DG Marc PAPINUTTI.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Désignation d'un secrétaire adjoint de séance,
- 2 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2015
- 3 – Information et consultation :
 - 3-1 Consultation sur le projet stratégique de VNF,
 - 3-2 Consultation sur les orientations de recrutement,
 - 3-3 Point d'information sur la méthode de calcul des effectifs en ETPT.
- 4 – Questions diverses.

En préambule **Force Ouvrière** fait une déclaration préalable.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

1 – Désignation du secrétaire adjoint :

Le secrétaire adjoint de séance du Comité technique unique (formation plénière) de ce jour est **Force Ouvrière**.

2 – Approbation du CR du 23 avril 2015 :

Adopté à l'unanimité.

3 – Information et consultation :

3-1 : Consultation sur le projet stratégique de VNF

Force Ouvrière dénonce les niveaux de service proposés qui consacrent la quasi-fermeture des voies classées en gestion hydraulique et l'abandon progressif du réseau touristique avec une baisse significative des effectifs d'agents d'exploitation au profit des saisonniers, donc de l'emploi pérenne. La requalification des réseaux connexes en réseau touristique n'a pour seul but que d'autoriser l'embauche de saisonniers sur ce réseau jusque-là dédié aux personnels de l'État.

Le DG confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de réseau mais une requalification différente. Il faudra, par conséquence, réfléchir à la manière d'organiser l'exploitation sur les canaux.

La qualification du réseau n'est pas encore arrêtée. Le DG discute toujours avec les Directeurs territoriaux, il faut qu'ils partagent les enjeux avec la direction de l'EPA, mais comme prévu, il nous soumettra une première ébauche les 2 et 3 juin prochain lors de la réunion DG-DSC. À son sens, il ne faut pas que les canaux soient exploités essentiellement par des saisonniers mais avec le non remplacement de 2 agents sur 3 partant en retraite sur le petit gabarit, il faut trouver des solutions pour le faire fonctionner.

Le DG annonce des réorganisations régulières en fonction des baisses d'effectifs, des effectifs par macro-grade et de la baisse de la masse salariale imposées par l'État. Il affirme qu'il n'y aura pas de mobilité géographique imposée. Il rajoute, afin de stabiliser la masse salariale, qu'il lui faudrait baisser les effectifs de 1,2 à 1,5 % par an. Il s'engage à compenser les pertes financières des personnels, (pour cela des outils ont été mis en place) et il prévoit l'accompagnement des personnels par la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétence (GPEC).

COMMENTAIRE Force Ouvrière :

Toutes ces mesures ont une vocation faire face au véritable plan social qui se prépare !

À ce rythme, c'est la fin du petit gabarit à moyen terme. Il faut que l'EPA mette tout en œuvre pour maintenir de véritables niveaux de services afin de préserver et développer la navigation sur les canaux de France.

C'est l'intermittence de l'exploitation des canaux qui est annoncée, les agents seront de véritables intermittents qui interviendront suivant les besoins !

Le DG informe qu'il est prêt à tous les débats et à discuter des priorités. Mais, l'EPA-VNF a-t-il les moyens, pour un certain nombre de site, d'envoyer des agents pour relever les hauteurs d'eau ou faire une autre action ou avons-nous les moyens d'instrumenter et de télé-conduire ?

Concernant la préservation du patrimoine, il nous indique ne pas être en possibilité de l'assurer par manque de moyens financiers.

Force Ouvrière dénonce le choix stratégique de VNF de mettre en place la télégestion, alors que de nombreux ouvrages sont dans un état très vétuste voire dangereux, y compris sur le grand gabarit et demandent de lourds investissements.

Le DG indique qu'il est prêt à débattre sur le sujet et partage l'idée que la priorité est de réparer les ouvrages notamment sur le grand gabarit. Pour le petit gabarit les priorités se feront en fonction des urgences et des possibilités.

Force Ouvrière exige que l'établissement prenne toutes les dispositions afin de favoriser la construction de nouveaux bateaux, élément essentiel pour re-dynamiser la voie d'eau.

Le DG informe les OS qu'il y a des dizaines de bateaux neufs ou de très bonnes occasions en train de rouiller au PAYS-BAS. Leurs acquisitions coûteraient moins chers que de construire des bateaux neufs. De plus, la flotte européenne est en surcapacité. VNF n'est pas prêt, dans la conjoncture actuelle, à subventionner des bateaux neufs.

Force Ouvrière déplore l'externalisation totale des fonctions d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) sur le projet Seine Nord Europe.

Le DG justifie ce choix par le fait qu'il ne peut pas trouver le nombre nécessaire d'ingénieur même dans d'autre ministère. Il confirme que ces personnels seront pris sur nos autorisations d'effectifs et notre masse salariale.

Commentaire Force Ouvrière :

L'ÉTAT devrait abonder nos effectifs au lieu de les ponctionner et s'agissant de A/A+, cela impactera significativement notre masse salariale (combien de C en moins ?)

Force Ouvrière exige que l'EPA dévoile son projet d'organisation de la filière comptable lié à la mise en place du décret GBCP ainsi que son impact sur les agents de la filière comptable de proximité.

Le DG répond qu'il a informé le Ministère qu'il ne pourrait mettre en place la **GBCP** au 1er janvier 2016 comme demandé. L'établissement ne possède pas le logiciel, quand il l'aura, il faudra d'abord l'expérimenter puis l'implanter et pour cela former entre 60 et 100 personnes.

3-2 : Consultation sur les orientations de recrutement

État des lieux :

En 2013 l'établissement a vu ses effectifs ponctionnés de 121 agents et en 2014 de 115 agents. Les effectifs au 31/12/2014 sont de 4 473 personnels présents. Pour 2015, il y aura une baisse de 32 agents (20 +12 SEINE NORD) et il est à craindre un fort rabet sur les postes vacants non pourvus au 31/12/2015.

COMMENTAIRE Force Ouvrière :

L'ÉTAT devrait abonder nos effectifs au lieu de les ponctionner et s'agissant de A/A+, cela impactera significativement notre masse salariale (combien de C en moins ?).

Force Ouvrière dénonce une nouvelle fois les incohérences des chiffres communiqués par le DG. À titre indicatif, le rapport envoyé aux membres du CTU fait état d'une baisse de 48 personnes.

Orientations en matière de recrutement en 2015 :

Le DG rappelle ses objectifs :

- Veiller aux capacités de pilotage des politiques de l'établissement ,
- Garantir les niveaux de services de l'exploitation et préparer l'avenir en lien avec le projet stratégique de l'établissement,
- Poursuivre le développement de la maintenance opérationnelle du réseau,
- Conserver les compétences en matière d'ingénierie et de maîtrise d'ouvrage.

Tout en assurant **la maîtrise et l'optimisation** de la masse salariale.

La traduction opérationnelle est la suivante :

- Stabiliser voire augmenter les effectifs cibles des personnels de catégorie A et des salariés de droit privé de catégorie expert-cadre,
- Rechercher à combler les vacances des personnels en particulier des techniciens de Cat. B/TAM 5 en accueillant des primo-affectations ou des personnels issus d'autres fonctions publiques,
- Prendre en compte les départs massifs en retraite notamment des personnels d'exploitation et recruter des personnels pour mettre en place les organisations répondant aux niveaux de service et aux objectifs de sécurité. Les recrutements par concours auront lieu **en priorité sur le grand gabarit**. L'EPA ne procédera aux recrutements par concours sur le petit gabarit que sur les secteurs identifiés comme strictement nécessaires afin de préserver les tensions sur les effectifs ,
- Poursuivre sur le réseau à vocation touristique le recrutement de personnel saisonnier.

Par conséquent, les postes offerts seront pourvus par :

- Des mutations entrantes ou primo affectations ou sorties d'école de fonctionnaires (IPEF, IRA, ENTPE et ENTE),
- Des mobilités de personnels de statut public et privé,
- Des embauches de salariés de droit privé,

Embauches et départ 2015 :

60 C-Exploitation seront recrutés en première affectation et 110 départs à la retraite sont prévus, le recrutement de plus de 80 % de ces effectifs sur le grand gabarit et à raison du remplacement d'1 agent sur 3 partant en retraite sur le petit gabarit afin de prévenir les tensions des départs massifs identifiés sur le petit gabarit.

Par conséquent la répartition par DT de recrutement est la suivante :

DT-BS	DT-CB	DT-NE	DT-NPdC
35	7	0	11
DT-RS	DT-SO	DT-STR	
2	5	0	

Ces embauches sont prévues en fonction des départs à la retraite et des demandes des DT.

13 OPA seront embauchés pour 2015 (11 départs en retraite prévisible) + les 14 de 2014,

C administratifs : pas de primo recrutements. Les recrutements de personnels de catégorie C administratif s'opéreront par l'accueil des personnels d'autres services ou directions de l'État en recherche de mobilité.

Apprentis : En réponse à la demande du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Énergie, et pour contribuer à la politique de formation et de l'emploi, VNF recrutera 14 apprentis en 2015 sur les thématiques suivantes :

- ingénierie de maintenance,
 - ressources humaines,
 - informatique,
- et marchés publics.

Ces apprentis ont été répartis dans les directions territoriales et au siège. Le dispositif fait l'objet d'une expérimentation en 2015.

Question Force Ouvrière :

Est-ce que les apprentis sont compris dans le plafond d'emploi ?

Réponse du DG :

Non, mais ils sont compris dans la masse salariale !

Travailleurs Handicapés : À ce jour, 183 personnels sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'établissement, soit 4 % de sa population. Au regard de son effectif et des dépenses engagées au bénéfice des travailleurs handicapés, l'établissement devrait accueillir 83 personnels supplémentaires pour atteindre le taux réglementaire de 6 %.

Une politique est en cours de définition en vue de répondre à l'obligation réglementaire d'emploi et devrait se traduire en 2014 par l'accueil et la formation de jeunes travailleurs handicapés en alternance.

Question Force Ouvrière :

Pourrait-on connaître la baisse des effectifs par DT ?

Réponse du DG :

Oui pour la prochaine réunion DG/DSC du mois de juin.

Question Force Ouvrière :

Pourrait-on faire le même tableau que celui du 31/12/2013 en ETP ? Cela permettrait de pouvoir suivre les évolutions en effectifs avec une meilleure lisibilité !

Réponse du DG :

Cela va être compliqué mais nous allons regarder.

Force Ouvrière exige que les embauches se fassent prioritairement sur les personnels en CDD.

Le Président donne un accord de principe.

Synthèse :

Emplois permanents année 2015 (Prévisions au 2 mai 2015)					
Effectifs présents au 31/12/14	Départ en retraite (Prévisions)	Autres Départs (Prévisions)	Primo recrutements	Entrées + primo affectations (Prévisions)	Effectifs prévisibles au 31/12/15
4 473	192	100	73	171	4 425
	292		244		

3-3 : Point d'information sur la méthode e calcule des effectifs en ETPT

Le documents remis aux membres du CTU est commenté par la DRHM. Ce document n'apporte rien de nouveau par rapport aux connaissances des représentants FO sur le sujet.

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU EPA-VNF.